



SOMMAIRE

PRESENTATION	p.3
FONCTIONNEMENT	p.4
TYPOLOGIE DE NOTRE CIBLE	p.6
DES AVANTAGES FISCAUX CONSEQUENTS	p.8
UN MARCHE D'ACTION DISPONIBLE	p.9
LES DEMARCHES DE LOVE MONEY POUR L'EMPLOI EVOLUENT DANS UN CONTEXTE LEGAL	p.10
HISTORIQUE ET EVOLUTIONS	p.11
PARMI NOS PARTENAIRES	p.12
EXEMPLES DE REALISATIONS	p.13
L'EQUIPE	p.14

PRESENTATION

Depuis 1983, les associations Love Money pour l'Emploi aident les petites entreprises à se développer financièrement en promettant aux particuliers de rencontrer des entreprises à la recherche d'épargnants pour réaliser des augmentations de capital.

Le "Love Money" un concept

Expression courante au Québec, elle désigne un réseau de particuliers (copains, parents, amis, voisins, relations) qui participent au financement d'une entreprise en démarrage ou en développement en devenant actionnaires. S'ajoute un public habitué à investir en direct dans des grandes entreprises cotées en bourse.

A qui s'adresse-t-on ?

- Aux entreprises de 3 à 20 salariés dont les créateurs, repreneurs, cédants et dirigeants d'entreprise qui recherchent des fonds propres pour pérenniser la croissance de leur société et qui acceptent d'ouvrir leur capital en respectant les règles de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

- Aux particuliers qui souhaitent investir dans des petites entreprises à fort potentiel de développement en bénéficiant du concept « Love Money pour l'Emploi »

Des exonérations d'impôts pour les particuliers qui investissent dans les PME

Investir dans une PME permet de bénéficier d'abattements fiscaux sur l'impôt sur le revenu ou l'ISF.

Une démarche économique et solidaire

Ce mode de financement est un moyen direct de rencontre entre dirigeant / entrepreneur et particulier favorisant une action solidaire pour la création et le développement continu dans les temps des entreprises. En cette période de crise, le concept Love Money Pour l'Emploi contribue à la création, au maintien des emplois et au redéploiement économique. L'objectif de l'association est d'étendre cette démarche à l'ensemble du territoire français.

Une volonté citoyenne

L'objectif à long terme est de faire connaître au maximum ce concept afin que les citoyens les mieux nantis acquièrent le réflexe Love Money pour l'emploi, l'ambition, la solidarité et la création de richesses à partager.

FONCTIONNEMENT

Démarches pour présenter un projet à l'association

- 1- Adhérer à l'association Love money pour l'emploi via le site internet ou lors de réunions mensuelles de l'association.
- 2- Remplir des documents qui permettent de protéger le dirigeant et les actionnaires/investisseurs :
 - ✓ déclaration de non-condamnation
 - ✓ contrat de suivi
 - ✓ contrat d'accompagnement
 - ✓ résumé du projet
- 3- Consulter les guides méthodologiques établis par Love money pour l'emploi destinés aux porteurs de projet.
- 4- Muni de ces premières informations, le travail d'étude, de conseils et d'accompagnement complétera les informations indispensables sous la forme d'un prospectus de souscription.

Lorsque le projet est accepté et validé par les deux parties, la levée des capitaux pour le développement ou la reprise d'une petite entreprise peut se mettre en place.

Qu'est-ce que le prospectus de souscription ?

Dans le but de présenter un plan aux futurs actionnaires, Love Money pour l'emploi a mis en place des ateliers de travail qui permettent de définir précisément le projet, ses ambitions et ses risques d'échecs.

Le porteur du projet, cinq à dix adhérents et un permanent de l'association effectuent un travail d'étude et de réflexion sur tous les détails du plan qui débouche sur un prospectus de souscription. Il est inspiré des prospectus soumis à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par des sociétés procédant à des appels publics à l'épargne.

Ce prospectus de souscription doit suivre le plan suivant :

- Chapitre 1/ Responsable du prospectus de souscription, du contrôle des comptes et de l'information (attestation du commissaire aux comptes, politique d'information aux actionnaires, avis de la fédération...)

- Chapitre 2/ Emission des actions (but de l'émission, caractéristiques des actions émises...)

4

- Chapitre 3/ Renseignements de caractère général concernant la société et son capital (dénomination, siège social, forme juridique de la société, objet social...)
- Chapitre 4/ Renseignements concernant les activités de la société (apport de compétences des dirigeants, organisation de la société, offre de produits/services, chiffres clés et perspectives de développement, stratégie commerciale et analyse du marché et de la concurrence, facteurs de risque...)
- Chapitre 5/ Situation financière et résultats (comptes de résultat prévisionnels, bilans prévisionnels)
- Chapitre 6/ Renseignements concernant l'administration et la direction
- Chapitre 7/ Evolution récente et perspectives
- Chapitre 8/ Adhésion au «Pacte de bonne conduite Love Money pour l'Emploi »
- Chapitre 9/ Fonctionnement du marché d'actions de gré à gré

Le délai pour constituer le prospectus de souscription est 5 à 12 mois. Il permet de définir la solidité du projet auprès des futurs investisseurs

Ce document achevé, la sollicitation des personnes proches de l'entourage de l'intéressé est facilitée et peut débuter. Le délai de collecte des capitaux se situe alors dans une fourchette de deux à quatre mois.

TYPOLOGIE DE NOTRE CIBLE

L'association s'adresse à la fois aux dirigeants d'entreprises et aux investisseurs.

Quelles entreprises sont concernées par notre action ?

- **Les entreprises en développement et certaines en création**
- **Les repreneurs/cédants d'entreprise**

Love money pour l'emploi aide / participe les /aux projets de création de petites entreprise exclusivement lorsqu'elles prévoient une forte potentialité de développement et d'innovation. Les entreprises innovantes à fort potentiel de développement sont ciblées.

En utilisant la méthode Love Money, une petite entreprise peut réaliser des augmentations de capital compris pour des montants de 50 k€ et 500k€ auprès de 50 à 100 personnes.

Love Money est adapté aux sociétés qui prévoient des besoins récurrents en fonds propres pour assurer leur développement pérenne.

Le concept de l'association peut permettre de constituer ou développer le capital d'une future société en faisant appel à la participation des proches de l'entrepreneur : copains, parents, amis et plus généralement ses relations, ainsi qu'aux adhérents de l'association et rassembler jusqu'à 100 investisseurs

Notre méthode de financement en fonds propres est également adaptée aux entreprises innovant dans leur domaine d'activité ou dans la technologie employée.

- Les sociétés en développement comportant un potentiel de croissance important
- Les sociétés qui ont besoin d'une augmentation de capital afin de « sécuriser » et pérenniser leur avenir en confortant leurs fonds propres.

La S.A, forme juridique d'une entreprise à imposer

La transparence est le mot d'ordre de Love Money pour l'Emploi. C'est pourquoi, Love Money pour l'Emploi exige des sociétés avec lesquelles elle traite qu'elles acquièrent le statut de Société Anonyme. Le statut de Société Anonyme permet à l'entreprise de collecter plus facilement des fonds ainsi que de simplifier l'arrivée et la sortie ultérieures d'actionnaires. La forme juridique de S.A implique que les comptes et bilans de l'entreprise sont conformes aux règles du Code du Commerce. Le commissaire aux comptes engage sa responsabilité quant aux comptes présentés aux actionnaires. L'association impose et veille à cette stricte application.

Quels investisseurs sont concernés par notre action ?

- Investisseurs ISF: population française assujettie à l'impôt de solidarité sur la fortune ayant déjà investi ou non au capital d'une entreprise
- Investisseurs IRPP : population française assujettie à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques ayant déjà investi ou non au capital d'une entreprise
- Investisseurs traditionnels : les personnes qui investissent actuellement en bourse : ils sont 7,2 millions en France (source : Banque de France : www.banque-defrance.fr/fr/stat_conjoncture/.../cdp3vm.pdf)

L'association veille à l'intérêt de ses adhérents investisseurs en exigeant aux entreprises qui ouvrent leur capital d'établir un prospectus de souscription. Ce document, exigé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les sociétés cotées, comporte toutes les informations nécessaires pour éclairer les investisseurs dans leur choix d'investir ou non dans une entreprise. Ce document respecte les règles d'offre au public de titres financiers imposé par l'AMF.

DES AVANTAGES FISCAUX CONSEQUENTS

L'investissement dans une petite entreprise permet de bénéficier d'avantages fiscaux :

- **Réduction d'impôt sur le revenu.** (art. 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts)

Les contribuables domiciliés fiscalement en France bénéficient d'une réduction de leur impôt sur le revenu égale à **25 %** du montant de leur souscription dans une augmentation de capital. Le montant maximum de souscription annuelle pouvant bénéficier d'une réduction d'impôts est de 50 000 euros pour une personne seule et 100 000 euros pour un couple.

Le montant maximal de la réduction d'impôt est ainsi de 12 500 euros dans le premier cas et de 25 000 euros dans le second.

- **Réduction d'ISF** (Loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat du 21 août 2007)

Le redevable peut imputer sur l'impôt de solidarité sur la fortune **75 %** des versements effectués au titre de souscriptions au capital initial ou aux augmentations de capital de sociétés, en numéraire ou en nature par apport de biens nécessaires à l'exercice de l'activité.

Cette déduction fiscale ne peut être supérieure à 50 000 euros.

Deux dates annuelles sont importantes pour les réductions d'impôts : le 31 décembre pour la déclaration d'impôt sur le revenu et pour l'ISF ainsi que le 15 juin pour l'ISF.

UNE MINI BOURSE **qui permet d'acheter et vendre des actions**

Les entreprises faisant appel à Love Money pour l'Emploi bénéficie d'un système de marché d'actions de gré à gré mis en place et géré par le CIIB (Centre d'Ingénierie d'Introduction en Bourse) sans intermédiaire et accessible aux actionnaires via le site de Love Money pour l'Emploi.

Les techniques de vérification des informations et de cotation sont identiques à la négociation d'actions de sociétés cotées en bourse. Un carnet d'ordres permet de placer directement ses annonces et offres d'achat et de ventes d'actions pour chaque entreprise.

Un (*établissement*) spécialisé, mandaté par les entreprises, assure la tenue du registre des actionnaires et surveille la bonne fin des opérations de particulier à particulier.

Un droit à la cotation pour développer les petites entreprises

Les adhérents de l'association peuvent actuellement accéder aux marchés de plusieurs sociétés prometteuses ayant pour activité la recherche contre le cancer, l'amélioration de la qualité de l'air, la recherche et développement dans le domaine informatique et l'hôtellerie.

Certaines sociétés cotées sur le **Marché Libre** organisé par NYSE Euronext, qui sont contraintes d'**augmenter leurs tarifs** pour des raisons de rentabilité, pourraient prochainement rejoindre notre marché d'actions en adhérant à l'association.

Pour les entreprises, le coût de participation à cette mini-bourse est à prix forfaitaire et englobe tous les services nécessaires pour permettre un réel marché professionnel : contrat de liquidité, communication financière, cotation, back office, garantie de fin des livraisons d'actions négociées, etc.

Même si ce marché d'actions s'adresse en priorité aux petites entreprises ayant de fortes perspectives de croissance, **toutes les entreprises** ayant la forme de Société Anonyme **peuvent l'utiliser** pour faciliter l'arrivée et le départ de leurs actionnaires.

LES DEMARCHES DE LOVE MONEY POUR L'EMPLOI EVOLUENT DANS UN CONTEXTE LEGAL

Les sociétés respectant la méthode Love Money réalisent des appels privés à l'épargne. L'appel privé à l'épargne concerne un appel de fonds auprès d'un réseau proche de l'entreprise : association Love Money pour l'Emploi, entourage du dirigeant de la société (amis, famille, adhérents de l'association, réseau, etc.) ou d'investisseurs professionnels (investisseurs qualifiés, fonds de capital risque). Ce mode opérationnel se déroule sans intermédiaire financier ni publicité ou démarchage dans les médias. Le nombre d'investisseurs sollicités doit être inférieur ou égal à 100.

Cette technique est différente de l'offre au public de titres financiers public qui sollicite des fonds publiquement (publicité) et un intermédiaire financier.

Avec ces conditions réunies, l'appel privé à l'épargne avec en contigu la mini-bourse, contribue à rendre transparentes les opérations financières et à solliciter l'entourage de l'entreprise.

HISTORIQUE ET EVOLUTIONS

En 1982, Jean Salwa crée le CIIB (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI) et réalise 54 opérations de levées de fonds pour des PME (dont SYSTRAN, HORO QUARTZ, GEOPETROL, DELTA DORE...) représentant un total de 84 M€.

En 1983, le CIIB crée l'association "Club des Affaires" qui prend le nom de « Association Love Money pour l'Emploi » en 1997 afin de faciliter le rapprochement entre investisseurs individuels et petites entreprises de 5 à 20 salariés non cotées.

En 1997, Jean et Didier Salwa fondent la Fédération des associations Love Money pour l'Emploi, destinées à associer l'épargne de proximité, les entreprises locales et les compétences de proximité.

L'expérience acquise par le CIIB, ainsi que son marché d'actions de gré à gré, ont été mis à la disposition des associations Love Money pour l'Emploi afin que se développe l'actionnariat dans les TPE non cotées et orienter une partie des 7 millions d'investisseurs en bourse vers ce marché d'actions.

1997 - 2007 : Love Money aide les projets ambitieux à se présenter aux investisseurs en leur enseignant comment rédiger un prospectus de souscription. Ce document a pour vocation d'apporter aux investisseurs tous les éléments leur permettant de fonder leur jugement sur la qualité et les perspectives de chaque entreprise. Douze PME ont réalisé ce prospectus, et ont collecté 2,8 millions d'euros auprès de 600 personnes (300 000 euros en moyenne par PME).

2007: L'association Love Money exploite un marché d'actions de gré à gré sur internet mise en place par la société CIIB (Centre d'introduction Boursières) L'état encourage les particuliers, avec la loi TEPA, à investir dans des TPE non cotées.

2008: Les ateliers de travail sont accessibles en visioconférence

2009 : Love Money est admis au pôle mondial de compétitivité "Finance Innovation" où l'association présente un projet R&D collaboratif pour mettre en place une chaîne d'outils permettant le financement en fonds propres des TPE non cotées par la mise en relation directe particuliers / PME.

PARMI NOS PARTENAIRES :



En 1983, le CIIB crée l'association "Club des Affaires" qui prend le nom de « Association Love Money pour l'Emploi » en 1997. Le CIIB assure le suivi des entreprises utilisatrices du concept Love Money



Notre action « Orienter en direct l'ISF vers les TPE et PME en post-crédation » est actuellement soutenue (en 2009) par le Ministère de l'Economie via la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).



L'Agence Pour la Création d'Entreprise a pour vocation d'informer et d'orienter les porteurs de projet de création d'entreprise.



Love Money Pour l'Emploi a été admis, en 2009, au pôle mondial de compétitivité « Finance Innovation » où l'association présente un projet R&D collaboratif pour mettre en place une chaîne d'outils permettant le financement en fonds propres des TPE non cotées par la mise en relation directe particuliers / TPE.



Intégration de l'association Love Money (mai 2009) dans la nouvelle plateforme d'OSEO réunissant différentes communautés d'investisseurs en capital dans les PME à fort potentiel de croissance



En 2008, Love Money a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de la part du département de Paris lui permettant de poursuivre son action de sensibilisation et de formation en direction de personnes démunies financièrement mais disposant d'un projet d'entreprise à fort potentiel de développement.



Love Money organise des « matinales d'information » dans les pépinières d'entreprise parisiennes : République Innovation / Bourse Innovation / Paris Soleillet et Ile-de-France Technologies



Les dirigeants de Love Money créent l'association SOS Dépôt de Bilan, en 2005, afin d'aider gratuitement dirigeants et salariés d'entreprises en difficulté, auprès des Tribunaux de Commerce. L'association a l'expérience permettant la mise en place de plan de continuation et de RES (Reprise d'Entreprise par les Salariés).

EXEMPLES DE REALISATION

AIR QUALITE - ARC EN CIEL S.A.

Augmentation de capital de 50 000 euros

10 000 actions émises à 5 euros

Décontamination des conduits aérauliques

VMC, climatisation

Nettoyage en accès difficiles

Vitrerie en hauteur avec nacelles ou descente à la corde

VERIA TECHNOLOGIES S.A.

Augmentation de capital de 147 440 euros

Ces fonds vont permettre d'achever la Recherche & Développement du projet de Table à Dessin électronique.

En parallèle, la prospection commerciale va être intensifiée pour réaliser le chiffre d'affaires prévu au Business Plan. La négociation va se poursuivre avec les prospects déjà identifiés, notamment au Canada.

CANAL MEDIA TV S.A.

Société de production spécialisée dans la réalisation de supports télévisés de type rédactionnel, évènementiel et publicitaire

La société en création a terminé le 15 octobre 2008 avec l'aide de l'association Love Money la collecte auprès d'investisseurs de proximité des 75 000 euros qui constitueront son capital.

Plus de 200 projets ont bénéficié du "concept Love Money",
Les sociétés innovantes et à fort potentiel de développement qui ont suivi l'intégralité du processus de financement Love Money ont pu collecter 2,8 millions d'euros (de 50 000 euros à 750 000 euros selon les entreprises).



Air Qualité



13

L'EQUIPE

Fondateurs :

Jean Salwa, retraité bénévole, a passé sa carrière au Palais Brongniard : il commence, en 1949, comme "grouillot" chez le courtier en valeurs mobilières BEAUCHET FILLEAU, devient commis d'agent de change chez GUIARD, de 1956 à 1978, puis chez TUFFIER RAVIER. Il a été vice-président de la CFDT dans les années 70. En 1982, il crée le CIIB (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI) et réalise 54 opérations de levées de fonds pour des PME (dont SYSTRAN, HORO QUARTZ, GEOPETROL, DELTA DORE, voir www.bourse-introduction.com) représentant un total de 84 M€. En 1983, le CIIB a créé l'association "Club des affaires" qui a pris le nom de " Association Love Money pour l'Emploi" en 1997) afin de faciliter le rapprochement entre investisseurs individuels et PME non cotées.

Didier Salwa : fonde en 1997 avec Jean Salwa, la Fédération des associations Love Money pour l'Emploi, destinées à associer l'épargne de proximité, les entreprises locales et les compétences de proximité.

L'expérience acquise par le CIIB, ainsi que son marché d'actions de gré à gré, ont été mis à la disposition des associations Love Money Pour l'Emploi afin que se développe l'actionariat dans les PME non cotées.

Permanents :

Pierre Zanfac : Chargé du suivi des projets a rejoint l'association en janvier 2009
e-mail : pierrezanfac@love-money.org

Thibaud Fauconnier : Chargé de Communication a rejoint l'association en février 2009
e-mail : thibaudfauconnier@love-money.org

Jacques NOEL: Responsable du développement des Entreprises - a rejoint l'association en février 2010
e-mail : jacquesnoel@love-money.org

Thierry GROMAND: Responsable du développement des Investisseurs- a rejoint l'association en février 2010
e-mail: thierrygromand@love-money.org

Service presse :
Thibaud FAUCONNIER
01 48 00 03 35 – 06 73 49 69 61

Association Love Money pour l'Emploi à Paris Association à but non lucratif, loi de 1901, enregistrée à la Préfecture de Paris
Siège : 10, rue de Montyon 75009 Paris - tél. 01 48 00 03 35 Site internet : www.love-money.org